A SAUMUR,

As bureau du Journal

sur la poste,
et thes tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'EGHO SAUNUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

RÉSERVES SORT PAITES.

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;

Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiques doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

on s'abonne :

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abounement continue jusqu'à réception d'un avis son-

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pomrront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une letire affranchic.

SAUMUR, 18 NOVEMBRE 1886

to budget qui n'est pas sérieux

La discussion générale sur le budget de 1887 a été close par un discours du minis-18 des finances et un discours de M. de

Que ce dernier ait prouvé une compénte plus grande que M. Sadi-Carnot, nul s'en élonnera.

Depuis quelque temps, la République pur fournit des ministres qui ne connaisun que très vaguement les questions qu'ils un chargés d'éclaireir.

La ministre des finances a renouvelé ses maques contre le projet de la commission, maques justifiées; mais il a soutenu mellence de son propre projet, ce qui amontre chez lui beaucoup plus d'entêtement que de capacité.

le vrsi mot de la situation a été dit par

le projet de la commission et celui du poremement ne valent pas mieux l'on que

Ni l'un ni l'autre n'est sérieux, dit avec nion l'éminent député de la Vienne, car n'y a de budget sérieux que celui dans quel les dépenses sont équilibrées avec

Or, dans le budget présenté par le goumoment, il y a un déficit certain (la commoment, il y a un déficit certain (la commoment, il y a un déficit certain (la commoment de la commission la constate en réalité un écart bien plus
mod, car on y a omis d'y tenir compte
as 203 millions que les Caisses d'épargne
mains à la disposition de la dette flotmule et qu'on ne parle pas de dégager.
maille et qu'on ne parle pas de dégager.
maille que les 45 millions de l'impôt sur le
ment suffirent à combler ce vide?

Comment équilibrer ce budget? Il y a si moyens: le premier, de faire de vraies commiss, cela va sans dire; le second, imprimer le chapitre 5, c'est-à-dire l'abrilissement, car on ne doit pas se donner

l'apparence d'amortir quand on emprunte des sommes trois ou quatre fois supérieures. Il y en aurait encore un troisième, ce serait de vendre le réseau de l'État.

Mais, pardessus tout, il faudrait améliorer la situation générale; car, ce qui manque à tous, et ce dont tous ont besoin, c'est la sécurité du lendemain.

Des moyens proposés par M. de Soubeyran, la Chambre en acceptera-t-elle un seul?

Faire de vraies économies, c'est impossible; la meute républicaine qu'on a appelée à la curée ferait un joli tapage.

Supprimer l'amortissement; l'amour propre des financiers républicains s'y apposera.

Quant à la vente de ce chemin de fer de luxe qu'on nomme le chemin de l'État, comment voulez-vous que les opportunistes abandonnent une œuvre qui est leur dada, et qu'ils trouvent superbe malgré tous les sacrifices qu'elle coûte au Trésor!

Il est malheureusement certain que les seges conseils de M. de Soubeyran ne seront pas écoutés par la Chambre.

Mais nous sommes persuadés qu'ils ne seront pas perdus pour le pays.

Chronique générale.

La Chambre a commencé la discussion du budget des dépenses. Elle va tour à tour examiner les expédients pour l'équilibre du budget. Déjà M. A. Proust a retiré sa proposition de conversion du 4 1/2. Cette conversion pourrait procurer tout au plus une économie de huit millions. Le gouvernement rescrve très probablement cette conversion pour une prochaine occasion. Cela résulte des affirmations portées à la tribune par M. de Soubeyran et que le gouvernement n'a aucunement contestées. Nous allons donc assister au défilé peu attrayant des chapitres, articles et amendements budgétaires.

M. Rouvier avait accepté le poste de résident général au Tonkin ; réflexion faite, il est venu signifier à M. de Freycinet qu'on ne se débarrasserait pas de lui comme d'un P. Bert. Le traitement est tentant, mais M. Rouvier n'est pas désireux de procurer une opulente pension à sa future veuve, et il pense qu'un ministère à Paris est préférable à une vice-royauté au Tonkin. Cependent, pour ne pas avouer que le climat d'Indo-Chine ne lui semble pas valoir celui de Provence, et pour ne pas reconnaître que de sinistres appréhensions peuvent troubler sa grande ame, il a motivé son refus sur l'obligation dans laquelle il se trouvait de ne pas mécontenter son groupe en s'éloiguant du champ parlementaire au moment des grands débats économiques. C'était, en même temps, avertir M. de Freycinet qu'il serait en face d'on allié ou d'un adversaire, selon la répartition prochaine de certains portefeuilles.

On mande d'Hanoï, 16 novembre:

« Le corps de Paul Bert a été transporté aujourd'hui sur la caponnière Henri Rivière d'Hanoï à Haï-Phong.

» Il a été transbordé aussitôt à bord de l'Annamite qui doit le ramener en France. »

LA SUCCESSION DE M. PAUL BERT

M. de Freycinet a conféré hier avec quelques personnages politiques au sujet de la nomination du résident général au Tonkin, mais n'a pris encore aucune détermination.

Décidément on ne trouvera pas de candidat dans le monde parlementaire.

La crainte d'exposer leur peau est plus forte chez les députés républicains que leur ambition.

Il faudra choisir un diplomate, qui devra accepter ce poste par obéissance.

On a annoncé, il y a quelques jours, que M. Harmand, consul de France dans l'Inde, était assez gravement malade et qu'il alleit

rentrer en France pour se soigner.

Sa demande de congé a été appuyée par M. de Lanessan, député de la Seine, actuel-lement en mission dans nos colonies, et qui, de passage à Calcutta, avait pu constater par lui-même combien la santé de M. Harmand était atteinte.

On vient de recevoir sur l'état de notre consul dans l'Inde des détaits précis qui laissent pressentir que sa situation est fort alarmante.

M. Harmand est atteint de dyssenterie et souffre, en outre, d'un abcès au foie.

Une nouvelle dépêche nous annonce que la santé de M. Harmand s'est sensiblement améliorée.

L'élection du Nord préoccupe beaucoup nos politiciens: d'excellentes nouvelles nous arrivent de ce département où la campagne électorale est engagée dans de bonnes conditions. Les conservateurs ne laisseront pas entamer la députation conservatrice du Nord.

Au reste, l'exemple donné par les conservateurs de l'Aisne portera ses fruits. Il est avéré aujourd'hui que, malgré la pression administrative la plus effrénée, le candidat conservateur l'eût emporté certainement. De nombreuses protestations basées sur des faits très graves seront prochainement déposées sur le bureau de la Chambre et feront la lumière sur les moyens peu scrupuleux employés par les radicaux dans l'élection de l'Aisne.

RENFORTS POUR MADAGASCAR

Des renforts viennent d'être envoyés à Madagascar sur la demande réitérée du commandent des troupes françaises.

Les petites garnisons de l'île étaient, en effet, absolument insuffisantes.

Huit cent trente hommes de troupes de marine, dont 2 officiers, vont s'embarquer aujourd'hui à Toulon sur un navire affrété par l'Etat pour un voyage rapide dans l'Océan Indien.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

SECRET TERRIBLE

Méhoires d'un Caissier Par Adolphe BELOT

Première Partie

course do l'esnos et d'Angelelerra ""

dimence continuait à être la femme dévouée, desuae, que j'ai tant aimée. Ne pouvant me sepable d'une infamie, ni accablé sous le d'un remerds, elle me supposait atteint de que grave maladie qui éclaterait tôt ou tard, queque affection mentale qui se trahissait par mon humeur chagrine et l'inégalité de taractère. De là une profonde tristesse que d'aisis pas tardé à pariager, mon cher Richard. L'aiste enfantine se faisait devant les sombres devenu hésitant et timide en présence de douleur que tu craignais de froisser par tou d'aiste de par mon infamie ?

lorsque je voyais la pauvre mère, courbée

près de la lampe, travaillant, se fatigant les yeux et les doigts:

— A quoi bon, pauvre semme, me dissis-je, t'exténuer à économiser quelques sous? Pourras-tu jamais regagner la centième partie de ce que j'ai dissipé? Dix existences de labeur et de courage comme la tienne n'y suffiraient pas.

Persuadée que j'étais sérieusement malade, Clémence essayait tous les dimanches de me faire sortir de Paris; elle espérait que l'air de la campagne me ferait du bien. Nous allions hors barrière, ici ou là; mais quelle différence entre nos promenades et celles d'autrefois! Parfois, par une sorte de bravade, je voulais ressusciter nos gaietés des jours heureux; je donnais l'élan, et comme vous me suiviez avec bonheur!... Mais cet entrain factice ne durait pas: tout à coup je retombais, et il vous fallait revenir près de mei, comme moi tristes et chagrins...

Nous rentrions tous trois, la mort dens le cœur.

A cette époque, on s'occupait beaucoup dans le monde financier de détournements, de faux commis dans la banque par des employés. Ces délits se succédaient avec une rapidité et une persistance extraordinaires.

Il y a des époques pour cela. On dirait presque de certains crimes qu'ils sévissent à la façon des épidémies: répétés, continuels, menaçants pendant une certaine période; puis devenant rares, disperaissant presque pour reparaître plus tard avec une nouvelle intensité.

Un jour j'entendis, dans le cabinet de Maheurtier, un de ses amis lui dire :

- Cela gagne partout, on n'entend parler que de dilapidations, de vols, de fuites à l'étranger. Heureusement tu es sûr de ton caissier?

- Causson? Oh! si celui-là venait à faillir, il faudrait douter de tous et de tout.

Cependant la plupart de ceur dont la chute faisait ainsi scandale avaient eu jusque-là des antécédents honorables. L'un d'eux notamment était connu de moi. C'était un garçon modeste, doux, rangé, dont j'avais reçu plusieurs fois la visite. Certes, j'étais alors aussi loin de le soupçonner qu'il était loin de me soupçonner moimême. Et peut-être en ce moment, en fuite, poursuivi, il se souvenait de moi, et regrettait de ne
pas avoir modelé sa couduite sur la mienne !... Il
venait d'être jugé par contumace et condamné à
vingt ana de travaux forcés.

Quel avertissement! quelle sinistre perspective!
La nouvelle de son aventure avait stupéfié ma
femme: Était-ce possible? Quoi! cet homme qui
était venu me voir, que nous avions connu, qui
avait l'œil si bon, si honnête, si loyal? Elle trouvait que la condamnation n'était pas assez sévère.

- Ah! Dieu merci, s'écria-t-elle, ce n'est pas

toi qui serais capable de pareilles infamies.

- Non, certes !

Blle m'embrassa avec effusion. J'étais prêt à sangloier.

Tu étais là, mon cher Richard, près de nous, tandis que nous causions, et tu nous écoutais. Un mot t'avait frappé dans cette conversation, que tu ne comprensis pas et que tu ruminais, car tout à coup tu me demandas:

- Papa, qu'est-ce que ça veut donc dire les travaux forces?

Oh! cette question, je l'entends encere! Je tressaillis comme si ta voix enfantine eut sonné mon glas. Pour cacher mon trouble, je me levai et m'éloignai sans te répondre.

La catastrophe ne pouvait pas tarder plus longtemps. Elle éclata.

X.

C'était le 4 novembre, vers cinq heures; il ne restait au bureau que Maheurtier et moi. Nous allions sortir quand un vieux monsieur entra: il avait l'apparence d'un boutiquier envichi et retiré des affaires.

Maheurtier lui demanda ce qu'il voulait, en lui faisant observer qu'il veneit bien tard et qu'il vaudrait mieux qu'il repassât le lendemain.

- Il e'egit d'affaires urgentes. Et je vous prie

On annonce, dit le Figare, les fiançailles de Mª Marie de Mac-Mahon, fille du maréchal, avec M. le comte de Piennes, fils du marquis de Piennes qui a été écuyer de l'Impératrice et député de la Manche, sous

Mile de Mac-Mahon est Agée de vingt-trois ans. Elle est la seule fille du maréchal.

ÉTRANGER

MOBILISATION DE L'ARMÉE RUSSE

Sébastopol, 17 novembre. Le gouvernement militaire de Crimée a reçu l'ordre de mobiliser toutes les troupes

de la région. Le plan de mobilisation donne un délai de deux jours pour le premier appel et de

quatre pour le deuxième. Saint-Pétersbourg, 17 novembre. Quelques ambassadeurs ont questionné M. de Giers au sujet de l'ordre de mobilisation de Crimée.

M. de Giers a répondu que cet ordre n'était pas particulier à la Crimée; que le ministre de la guerre faisait des essais de mobilisation sur divers points de l'empire; qu'il s'agissait donc de simples manœuyres militaires périodiques.

Turouie. - On mande de Constantinople à la date du 46 novembre :

« La Porte avait et a encore l'intention de prendre enfin l'initiative de saisir les puissances de la question bulgare; mais le sultan s'y est opposé jusqu'à présent, pour ménager la Russie dont les préparatifs militaires et maritimes le préoccupent vive-

Dans un entretien que Seid-Pacha a eu avec M. de Nelidoff, le ministre des affaires étrangères, après avoir exposé le désir de la Porte de voir terminer le plus tôt possible la question bulgare, a suggéré l'idée que la Porte pourrait agir en Bulgarie pour seire nommer une régence qui serait entièrement agréable à la Russie, et, dans ce cas, Said-Pacha a demandé si la Russie continuerait à exiger un délai de deux mois pour l'élection de la nouvelle Sobranié, a

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 novembre. Le marché de nos rectes est un peu lourd, on revient au cours d'avant-hier: 3 0/0, 82.65; 4 1/2 0/0, 109.57.

Les achais se soutiennent et sont chaque jour plus nombreux sur les obligations Communales et Foncières à lots du Crédit Foncier. Les titres des emprunts 1879 et 1880 sont à 28 fr. du pair ; ceux de l'emprunt 1885 en sont éloignés de 45 fr.; ce sont des plus-values acquises par avance aux acheteurs. Actions 1,420.

L'action de la Société Générale est très ferme à 473. Cette résistance est d'aniant plus remarquable que les tendances aujourd'hui ne sont vraiment pas

L'action de la Banque d'Escompte est demandée à 548. Plus on étudie la situation de plus on demenre convaincu que les cours actue's ne répondent pas à la valeur-réelle du titre. On doit

coter 600 dans un délai prochain. L'action de Panama est à 417. Les demandes sont suivies. L'état du marché de ce titre est devenu à peu près normal. La reprise à laquelle on peut s'attendre ne rencontrera plus d'obstacles. Cours bien tenus des actions de nos Chemins de fer. Obligations à leurs plus hauts cours.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Un Discours après boire.

Nous lisons dans le Français:

« Un banquet réunissait dimanche, à Angers, l'élite du parti républicain de Maineet-Loire. Maire de la ville, préfet et souspréfets du département, conseillers généraux et municipaux bien pensants, meneurs de comités rouges ou roses, tous étaient venus protester, le verre en main, contre le congrès tenu récemment à la Faculté catholique. Le maire, qui présidait, a fait l'éloge du préfet; le préfet a fait l'éloge du maire; tous ont chanté en chœur les bienfaits de cette aimable et glorieuse République installée en France grâce aux Prussiens, et très chère aux Français, puisqu'elle leur a déjà coûté aussi cher qu'eux.

» Après toutes ces félicitations mutuelles. M. Allain-Targé a pris la parole à son tour, pour exposer aux populations de l'Ouest la situation politique, et les éclairer sur le mal causé au pays par les séides de la réaction. Il n'a pas caché à ses auditeurs qu'il s'agit d'une lutte acharnée entre les idées modernes et l'ancien régime. Le parti clérical a une idée fixe : il veut à toute force ramener la « féodalité ». Si le char de l'Etat n'avance pas, c'est que les conservateurs s'amusent méchemment à mettre des bâtons dans les

Pariout ils font de l'obstruction et empêchent les affaires de marcher. Ils sont puissants par leur union, par leur organisation; partout ils ont des amis dévoués; pariout ils organisent des congrès, des conférences, sous prélette de défendre leur re-ligion altaquée. Mais qu'on ne s'y trompe pas, la défense de la religion n'est qu'un prétette pour ca-cher leurs menées politiques. Jamais, en eff-t, tous les cultes sans distinction n'ant été plus favorisés que sous la République. Les ministres du culte ou-blient leurs devoirs; ils combattent le gouverne-ment qui les pales les prélats pant insqu'il reconnatment qui les paie; les prélats vont jusqu'à reconnat-tre le Comte de Paris comme roi de France et lui décernent le titre de Philippe VII. En pareil cas, il n'est pas possible que le gouvernement ne prenne pas des mesures contre l'influence des menées cléricales.

» Telles sont les grandes lignes de l'étrange allocution, dont un journal républicain nous a donné le résumé.

» Si ce discours avait été prononcé par un moire de villege, nous pourrions supposer que l'orateur, parlant le dernier à la fin d'un banquet, avait fait un peu trop copieusement raison aux divers toasts portés entre le potage et le dessert ; une telle supposition est inadmissible, quand il s'agit de M. Allain Targé, personne n'en doute; un ancien ministre de la République ne peut être soupçonné d'intempérance que dans son langage.

» Il faut donc croire que M. Allain-Targé

a su ce qu'il disait, quand il a sérieusement accusé les conservateurs de vouloir rétablir le féodalité, c'est-à-dire sans doute la dîme, la corvée, le droit du seigneur et l'obligation pour les manants d'imposer silence aux grenouilles, en battant l'eau toute la nuit dans les fossés des châteaux ; car c'est là ce que les érudits du parti républicain entendeient jadis par la féodalité. Mais tout cela est aujourd'hui bien démodé; les plus noifs des bons villageois qui écoutaient dimanche M. Allain-Targé auront du sourire en entendant cette tirade.

» Ce qui est plus nouveau dans son discours, c'est cette assertion que tous les cultes, sans distinction, n'avaient jamais été plus favorisés que sous la République. Voità une hardiesse oratoire qui n'a pu manquer d'inquieter les banqueteurs d'Angers, lesquels, comme tous leurs coreligionnaires, applaudissaient, la semaine dernière, au vote de la loi sur l'enseignement primaire, justement par cette raison qu'elle favorise les libres-penseurs aux dépens de toutes les religions reconnues en France; mais ils ont été vite rassurés en entendant l'orateur réclamer de nouvelles mesures contre l'influence des menées cléricales.

» Les auditeurs de M. Allain-Targé, charmès de son éloquence, ne lui ont pas demandé de justifier ses assertions. Un peu plus exigeants qu'eux, nous serions charmés s'il voulait bien nous dire le nom des prélats qui ont déjà reconnu Monsieur le Comte de Paris comme roi de France et lui ont décerné le titre de Philippe VII; nous serions aussi très heureux de savoir dans quel document signé d'eux ils ont feit cet acte d'adhésion à la monarchie. M. Allain-Targé n'a pas le droit de dénoncer des hommes, si coupables qu'ils puissent être à ses yeux, sans fournir en même temps des preuves sérieuses de culpabilité. Nous ne doutons pas qu'il s'empresse de répondre à nos questions, car il ne voudrait donner à personne lieu de supposer qu'il s'est moqué des républicains de Maine et-Loire en leur contant sciemment des bourdes monstrucuses, ou qu'il s'est, dimanche, laissé griser par son éloquence et qu'il a parlé sans savoir ce qu'il disait.

Cet article du Français résume notre pensée, dit l'Union de l'Ouest, et nous épargne le désagrément de dire des vérités désagréables à un compatriole, dont le nom, malgré tout, éveille chez nous les souvenirs respectueux de ceux qui ne sont plus.

Après M. Allain-Targé, c'est le sarmate Sigismond Lacroix (Kryzanowski), fils d'émigré, résogié sur la terre de France, qui a parlé pour donner aussi des leçons de révolution. Il aeu l'air aussi d'appuyer les paroles de son collègue Allain-Targé. Mais son discours vaut bien que l'on y revienne; car, au fond, ce socialiste n'est pas loin de considérer Allain-Targé comme un bomme « d'ancien régime », qui vit de ses rentes en bonnes terres. Il a très bien laissé comprendre qu'il reste uni avec les autres républicains et radicaux jusqu'à prendre leur place.

Du reste, le Ralliement, qui avait tant

prôné le banquet, a dit, dans l'article que nous avons reproduit il y a deux jours : On

Ainsi a fini la protestation des fout. chettes: On n'a rien fait du tout que manger

el vou

Et l'ouvrier, monsieur?

M. le pasteur Audra, qui est payé par la budget pour administrer, à Angers, une paroisse protestante, ira, dimanche pro-chain, à Cholet, faire une conférence republicaine. La neutraité cléricale n'existe pas pour M. Audra, qui fait de la propagande politique, par privilège, ce qui prouve qu'il y a « cléricalisme » et « cléricalisme »:

Poiriers. - La Société Chorale célèbre tous les ans la fête de sainte Cécile, A celle occasion, elle exécute une grande œuvre

Le dimanche 28 novembre, elle se fera donc entendre en l'église Montierneuf. Elle interprétera la Messe du Sacre, de Cherubini. avec orchestre. Des dames et amateurs de la ville préteront leur concours à celle cérémo-REQUEST OF THE PARTY OF THE

Tours. — Une famille italienne, composée de sept personnes, campée depuis quelqua temps à Portillon, exerçant la profession de chanteurs, vanniers, et le plus souvent se livrant à la mondicité, est venue solliciter, dimanche dernier, son admission à l'hospica général, à la suite d'un empoisonnement causé par les champignons vénéneur, cueillis le long des chemins, à Saint-Cyr.

Dans la nuit de lundi, quatre de ces malheureux sont morts : deux enfants agés d'un an et de 40 ans, un homme de 48 ans et une femme de 40 ans.

Une cinquième victime, une autre pelite Italienne, est morte hier matin.

NANTES.

L'auteur du voi de la prairie de Biesse vient d'être arrêté.

Lundi matin, des agents furent prévenus qu'un individu cherchait à vendre dans les auberges des effets d'habillement. Ils se mirent en campagne et découvrirent le nom de ce merchand d'oscasion. C'est le nommé Pierre Boursier, ancien garçon camionusur chez M. Laurent, chez lequel Blaizeau est employé. Ayant habité le quartier, il connaisseit perfeitement la maison des spour Blaizeau et était au courant de leurs habi-

Boursier a été arrêté et écrous à la Moison d'arrêt. Bien qu'il ne soit âgé que de 36 ans, il a dejà subi quatre condamnations pour vol.

La plus grande partie des objets volés, à

l'exception de l'argent, ont été trouvés en la possession de Boursier.

Dans la noit de lundi à mardi, Boursier a tenté de s'évader du violon du poste de l'Hô-tel-de-Ville. Ce dangereux malfaiteur a arraché une grosse barre de fer de la chambre de sûreté avec laquelle il a attaqué celle ibtérieure donnant sur le jardin. Heureusement qu'il avait été changé de cellule le malin, sans quoi il serait peut-être porvenu l s'echapper. Ce n'est que mardi matin qu'on s'est aperçu de cette tentative d'évasion, en voyant un angle de la fenêtre extérieure en partie démoli.

Boursier avait eu la précaution de remettre en place la barre arrachée, de façon qu'à l'intérieur on ne s'aperçut pas de son projet.

Le New-York Herald annonce qu'un violent cyclone causera des troubles sur les côles de France et d'Angleterre entre le 17 et le 49 novembre.

Il vient d'être mis en vente, à l'Epicerie Centrale, des liqueurs (jaune et verle) fabriquées par l'ancien Frère Raphaël, élère du R. P. Louis Garnier, du couvent de la Grande Chartreuse.

Le Sucre raffiné, en pain ou cass vendu 0 fr. 45 c. le 1/2 kilog. 1 l'El Centrale, 28 et 30, rue Saint-Jean.

Grand Théatre d'Augers. Jeudi 18 novembre, Avec le concours de Mas Vandesic-Flaceat chanleuse du Grand-Theaire de Marsel LA FAVORITE, grand opéra en 4 soles.

de m'accorder un instant d'entretien.

Maheurtier y consentit, et ils passèrent dans son cabinet.

Je ne sais quel instinct me dit que cet homme allait confler à Maheurtier quelque chose qui me concernai!.

J'ouvris la porte du couloir et me mis aux écoules.

Le visiteur se nommait Roché. Il avait, en assez grand nombre, des actions de la Caisse, et, à ce titre, il était matériellement intéressé à ce qu'il ne se commit aucun méfait dans l'administration.

- Or, dit-il, depuis hier, il m'est venu des soupcons ; j'ai des craintes.

- Quels soupçons? quelles craintes? demands Maheurtier en se redressant.

- Il ne s'agit, bien entendu, pas de vous, mais de vos subordonnés, de vos employés.

- Je n'en ai que trois, en ce moment, dont deux, employés aux écritures, ne pourraient, quand même ils le voudraient, se livrer à aucune malver-

- Bien ; et le troisième ?

- Le troisième est mon caissier. Sans doute celui-là sersit à même de commettre des détournements ; mais je suis sûr de lui. J'en réponds.

- Oh! vous savez que depuis quelque temps il est dangereux de répondre des caissiers. - Je vous répète que je réponds de Causson. Mais à quel propos cette alarme?

- Voici. Depuis que j'ai quitté le commerce, je fais un peu d'escompte: or, hier, un de mes clients, je pourrais dire un de mes amis, un négociant de la plus parfaite honorabilité, m'apporte à l'escompte un effet de dix mille francs, c'est-à-dire un billet de gage, endossé par la Caisse, puis par divers, et payable en décembre prochain.

- Eh bien?

- Attendez! J'escompte le billet : les divers endosseurs, au nombre desquels figure en première ligne la Caisse, sont parfaitement bons, par conséquent je suis bien tranquille, et je ne m'enquiers même pas du nom du souscripteur. Mais, ce matin, par hasard, cet effet étant resté sur mon bureau, j'y jette machinalement les yeux et je lis cette signature: Vidal, 27, rue du Faubourg-Poissonnière. Il faut vous dire que c'est là précisément mon adresse; je demeure dans la maison depuis une dizaine d'années et j'en connais à peu près tous les locataires, tous ceux du moins à qui leur position permet de souscrire honorablement des billets de cette importance.

- Je commence à comprendre ce qui vous auta alarmé.

- Oui, n'est-ce pas? Je me dis : « Tiens! il y a donc un nommé Vidal dens la maison, cela m'étonne de ne pas le connaître. » Une demi-

heure après, j'avais à sortir, et je demandai au concierge s'il avait un locataire du nom de Vidal. Le concierge me répondit que non. N'est-ce pas

Maheurtier convint que cela était assez extraordinaire; cependant il n'y avait pas, suivant lui, d'inquiétude à concevoir.

- Bo effet, dit-il, il peut s'agir tout simplement d'une adresse mal dictée ou mal écrite; il se peut aussi que nom et adresse soient de pure invention : par exemple, un drôle escroque des titres, craint de les négocier, et juge à propos de venir les escompter ici, absolument comme un filou engagerait au mont-de-piété des effets volés. Quoi qu'il en soit, nous n'avons rien à craindre, car, à l'appui de votre billet, il y a certainement un gege qui en représente la valeur. C'est facile à vérifier. Vous avez là l'effet en question?

-- Oui, le voici.

Ils se levèrent et passèrent dans le bureau. Je n'eus que le temps de revenir à la caisse, et de tirer la porte du couloir. On s'imagine dans quel état je me trouvai. Ce billet Vidal était précisément un de ceux que j'avais souscrits sous des noms supposés.

- Causson, me dit Maheurtier, voulez-vous chercher les titres qui garantissent le prêt no

(A suivre.)

CHRONIQUE THÉATRALE

on a bien ri lundi au théâtre de Saumur! grous n'en serez pas surpris, si je vous gis que c'est Labiche qui était chargé de smuser. Où trouveriez-vous un plus Able causeur, un charmeur plus aimaalla de l'esprit, mais un esprit narquois malicieux; du bon sens, qui est la preite qualité du talent, et cette gaieté saine franche qui tient à la fraîcheur de l'imanation. Dans ses comédies qu'il semble mir écrites en s'amasant, il raille les tra-185 el les ridicules du jour, mais sa railmassi sans acrimonie et sans aigreur. Il ni bien, il a l'observation juste, et il peint ut le vif: aussi ses œuvres plairont-elles an qu'on aimera chez nous le rire épanoui ile sel gaulois.

La pièce qu'on nous a donnée est le légen-laire Chapeau de paille d'Italie, le plus grand cès de Labiche. Ces bouffonneries burques, ces péripéties comiques, ces invenfolles, ces silhouettes inoubliables, courses échevelées d'une noce à la perche d'un chapeau, liennent le speciapren haleine et forcent le rire à s'épanouir

qu'au dénouement.

fadinard est parti de bon matin en camolat pour se rendre à Charentonneau, où doit épouser la fille du père Nonencourt. riche pépiniériste de l'endroit. Après pir embarqué tous ses invités dans huit cres, le fiancé a pris les devants pour tei rien ne clochait dans son nid conjula les tapissiers avaient posé les tens, si la corbeille el les cadeaux de noce entarrivés. En traversant le bois de Vinmaes, tout-à-coup il s'apercoit qu'il a met lomber son fauet; il arrête son cheval, icend, et, à cent pas de là, le retrouve dans ne louffe d'herbe. Il revient à l'endroit où mit laissé son cabriolet : la voiture avait iparu. Il interroge les passants et ils lui tencent qu'il y en a une arrêtée au coin bois. Il y court. Qu'est-ce qu'il trouve? m cheval en train de mâchonner un boumo de paille, orné de coquelicots. Aussitôt avoir de femme de s'écrier; Ciel l mon peau l Le bouchon de paille était un chano qu'une dame accompagnée de son... min avait suspendu à un arbre.

Padinard alleit faire ses excuses, lorsque devel part au galop ; il arrive chez lui, me, un lieutenant aux chasseurs d'Aqui exige des excuses. Le malheuor fiancé offre de payer la valeur du chaou, mais la dame refuse; elle veut un au pareil, car son mari l'a vue sortir, I lui faut le même chapeau pour rentrer

a de

o la

u'oa

, ea

Prindant cette querelle, le beau-père, qui Mun myrle sous son bras, arrive avec alle et les invités, et, à la vue de cette mae, il s'écrie : Tout est rompu, mon gentel Mais l'Africain, qui est un vrai porcic, menace de tout briser si on ne lui one pas satisfaction, et le pauvre Fadinard ele du chapeau; toute la noce le la iravers Paris, dans celle recherche

Il court chez une modiste, il demande un chapeau... Diable I c'est une de ses anciennes maitresses qu'il a abandonnée. Clara, furieuse d'abord, finit per accepter, à condition que son infidèle la conduise le soir à l'Ambigu. En ce moment, les invités font invasion dans le magasin qu'ils prennent pour la mairie, et ici se passe une scène pleine de quiproquos exhilarants. La modiste ne pouvant fournir le chapeau avant huit jours, apprend à son amant qu'elle en a monté un pour la baronne de Champigny. Muni de ce renseignement, le pauvre diable s'élance, suivi des huit siacres, vers l'hôtel de la beronne; en route, on profite d'un embaras de voitures pour entrer à la mairie et à l'église, et le mariage est accompli.

Aussitôt Fadinard reprend sa course et se présente chez la baronne qui donne, ce jour-là, un concert et qui attend un célèbre ténor italien. On le prend pour le signor Nisnardi, l'éminent virtuose, et il promet de chanter tout ee qu'on voudra pourvu qu'il recoive en souvenir le ravissant chapeau que la baronne portait la veille au bois. -Vous l'aurez, dit Mwe de Champigny; et la camériste l'apporte. - Petite malheureuse! s'écrie le pseudo-ténor, en recevant un petit chapeau qu'il foule aux pieds, ce n'est pas celui-là ; c'est le chapeau de paille d'Italie qu'il me faut. - Impossible, Medame en a fait cadeau à sa filleule, Mª de Beauperthuis. Il laisse la noce, qui a mangé le diner de la baronne, se débrouiller avec elle, et il part pour la demeure qui lui a été indiquée.

Beauperthuis, qui était occupé à prendre un bain de pieds en attendant sa femme ebsente depuis le matin, le reçoit comme un chien dans un jeu de quilles. Après une explication pendant laquelle la noce a eu le temps de s'installer comme chez elle, Fadinard a appris au mari que Mª Beauperthuis était chez lui et prend les devants pour la soustraire à la vengeance. Le mari se précipite sur les talons de Fadinard, la noce en fait autant et la pièce court aussi vers le dénouement qui est heureusement amené par l'oncle Vésinet. Ce deus ex machina providentiel sort d'un carton un chapeau de paille d'Italie exactement semblable à celui qui a été dévoré par Cocotte : c'est son cadeau de noce. Tout est sauvé. Mª Beauperthuis a le chapeau, le mari est enchanté de retrouver sa femme, le beau-père pardonne à son gendre, tout le monde s'embrasse et le rideau tombe au milieu des applaudisse-

Quelle gaieté! quel entrain! quel mouvement! Et il faudrait être hypocondriaque au dernier degré ou atteint d'un spleen inénarrable pour ne pas être pris d'un rire fou en voyant se dérouler ces scènes qui sont d'un

comique si achevé.

Notre troupe ne mérite que des éloges pour la manière intelligente dont elle a interprété cette comédie-vaudeville. La meilleure part du succès revient à M. Leprin qui s'est montré excellent comique dans le rôle de Fadinard; il a été pétillant d'entrain, de verve, d'esprit, de naturel, d'à-propos. C'est lui qui conduit l'action et il ne la laisse pas languir un seul instant : aussi a-t-il été plusieurs fois interrompu par les plus vifs ap-

plaudissements.-M. Vadius a été un Nonencourt impayable; il a incarné excellemment la sottise prétentieuse, la vanité niaise, la dignité bouffonne, l'emphase grotesque du pépiniériste enrichi. - M. Duchâteau a rendu evec un accent naturel les cog-à-l'âne de l'oncle Vésinet qui est sourd comme une carafe. — M. Huguet a eu de la rondeur en exprimant les tribulations de Beauperthuis. - M. Robert a interprété avec esprit les esfarements de Tardiveau. - M. Stervenou a mis la salle en belle humeur par ses airs ahuris et sa niaiserie cocasse dans le personnage du cousin Bobin. - M. Rima aété plein de vivacité dans le rôle du lieutenant Tavernier. — Et M. Faucheux a fait preuve de distinction dans le personnage épisodique d'Achille de Ro-

Du côté des femmes, les rôles n'étaient pas moins bien tenus. Mm. Mallet était une charmante Anaïs. Mª Adam a été une baronne de Champigny du meilleur lon; cette actrice, dont la physionomie est gracieuse, dit bien et met de l'expression dans son jeu. Le personnage de Clara a été joué avec aplomb par Mm. Curnier. Mll. B. Mallet s'est acquittée à ravir de son rôle de mariée et s'y est montrée naïvement ingénue. Enfin, Mmo Valérie a été une soubrette appétissante et spirituelle. Tous ces artistes ont été plusieurs fois rappelés et on a bissé le bal chez la baronne.

La représentation commençait par la Perruque. Cette petite bluette a été convenablement jouée par Mme Mallet qui a trouvé l'occasion de montrer sa grâce naturelle et son jeu spirituel dans le rôle d'Adrienne, par Mile Valérie qui avec sa jolie figure et sa désinvolture aimable a fait plaisir dans celui de Rose, et par M. Bernard qui n'a pas manqué de distinction dans le personnage de Georges Gérard.

Cette soirée a été un nouveau succès pour nos artistes, et je crois, en leur adressant mes félicitations, être l'interprète du public, sortout de ce public qui pense avec Rabelais

Mieulx est de ris que larmes escripre: Pour ce que rire est le propre de l'homme.

UNE INVENTION FRANÇAISE

On lit dans le Figaro:

Il est incontestable que nos yeux, habitués aujourd'hui à la lumière brutale du gaz et à celle plus intense encore de l'électricité, ne peuvent plus s'accommoder comme autrefois de la clarté indécise de la bougie ni même de la lumière irrégulière et fumeuse des lampes. Aussi la question de l'éclairage domestique est-elle à l'ordre

Un chercheur, M. P. Bayle, a étudió le moyen d'augmenter l'intensité lumineuse de nos lampes, sans rien modifier dans leur construction. Il a résolu cet intéressant problème en inventant un

nouveau verre de lampe.

Ce verre, d'une construction élégante, est formé par l'assemblage de deux cônes renverses reunis bout à bout par leurs petites bases tronquées. C'est à peu près ce que, dans la science de l'hydraulique, on appelle le tube « Venturi ».

nuite on a gaz, to verre Bayle appelle dans la flamme, par sa puissance d'aspiration, une grande quantité d'air et produit ainsi la combustion complète de toutes les

molécules d'huile ou de gaz consommées. Il en résulte une lumière vive, blanche, éblouissante, dont le pouvoir éclairant est accru de plus de 25 pour cent. Avec lui plus d'odeur nauscabonde si vous brûlez du pétrole, plus de fumée oxydante si vous brûlez du gaz.

Des expériences ont été faites sur ce nouveau verre au laboratoire de la Ville de Paris, par le savant et regretté professeur M. Le Blanc. Elles ont consacré ses qualités remarquables et sa supé-

riorité sur tous les autres modèles,

Au point de vue hygiénique, le verre Bayle offre de grands avantages, car en activant la combus-tion, il supprime les exhalaisons malsaines que dégage le gaz d'éclairage imperfaitement brûle. Il a été très remarqué sous ce rapport à l'Exposition d'Hygiène de Londres de 1884, où il a obteau une haute récompense.

Ce verre sera d'un précieux secours aux personnes dont la vue est délicate : aussi les oculistes qui l'ont expérimenté le recommandent-ils à leurs clients obligés par devoir de travailler à la lumière.

Nous croyons pouvoir prédire à cette invention si simple et si utile un brillant avenir.

Le VERRE BAYLE se vend à Paris: En gros, 13, rue de Trévise, chez l'inventeur; Au détail, chez MM. J. Jaluzot el Cio, Grands magasius du Printemps, boulevard Haussmann. MM. J. Jaluzot et Cio l'espédient en province par caisses de 12, au prix de 50 centimes l'an, franco port et emballage, à domicile, contre payement d'avance. Ils tiennent à la disposition des personnes qui leur en feront la demande par lettre affranchie leur catalogue illustré d'hiver, renfermant le prospectus qui indique la manière de demander le verre par correspondance pour les lampes à gaz, à pétrole ou à huile.

Le verre Bayle se vend aussi en province, chez les principaux quincailliers et lampistes.

Le plus nutritif des aliments

Aujourd'hui, où l'on attache avec raison tant d'importance anx propriétés nutritives des ali-ments, on ne se contente plus, même pour teur préparation, des auciens extraits ou jus de viande, et t'on se sert de Peptones de viande. Ce qui rend ces produits incontestablement supérieurs, c'est qu'ils ne contiennent pas seulement les sels de la viande, mais qu'ils en renferment tous les sucs nutritifs. Les meilleures Peptones de viende, celles qui ont la plus grande valeur nutritive et se prétent le mieux aux usages culinaires, sont les Peptones de viande du D' Kochs. Elles ont été recounces pour le plus nutritif et le plus digestible des aliments par le jury international d'hygiènis-tes et de médecins qui leur a décerné le diplôme d'honneur à la dernière exposition d'Anvers.

La Compagnie Française d'Alimentation (48, rue des Petites-Écuries, à Paris) s'est assurée pour la France l'importation de ces Peptones. C'est dire que chacun pourra s'en procurer dans toutes les bonnes maisons d'épicerie et de comestibles.

pédition franco contre mandat-posts. — Prix : 5 fr. le Flucon. J. FERRÉ, Ph^{ch}, 102, rue Richelleu, PARIS

FRÉRES MAHON médecins spéciaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an . terme moyen. »
— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teigues. darires, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les maiades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie Gablin. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurols.

LE LIÈVRE BLANC

NOUVELLE

Par J. de Château-Châlons.

duit un homme plein de courage et d'énerpendant, comprenant toute l'imminence anger, et sous l'impression de l'accident a son chien, dont les efforts pour se retidu satal bourbier avaient été inutiles, il eut

risson de terreur glaça tous ses sens.

vain il essaya de se rapprocher du bord tang. Encerré dans le limon visqueux, teume de la poix, il lui était impossible de mouvoir ses jambes et d'avancer.

pieds ne rencontraient pas le solide et il certain qu'il serait englouti si le fagot qui ervait de soutien venait à lui faire défaut, en echappant à ses mains, soit en s'enfonlui-même dans le goufire.

comprit que le moindre mouvement pouvait alever cette branche de salut et qu'il n'avait re ressource que de crier au secours.

se mit denc à crier de toutes ses forces. tho seul répondit à ses appela désespérés,

qui se prolongèrent jusqu'à la tombée de la nuit. Il cria jusqu'à l'entier épuisement de ses forces.

- Je suis perdu, dit-il; il me sera impossible d'attendre le jour dans cette affreuse situation. Et en admettant que je puisse aller jusqu'au matin, qui donc viendra à mon secours dans cet endroit isolé!

Avec toute l'énergie que peut donner le sentiment de la conservation, il fit un nouvel effort pour se rapprocher de la rive. Mais cette tentative suprême tut encore inutile... C'était la mort, une mort inévitable et horrible.

En proie à une sièvre violente et dont l'intensité allait toujours croissant, M. Daux tomba bientôt dans le délire. Il balbutiait des paroles incohérentes, où revenaient souvent les mots de « lièvre blanc » et de « malheureux chien ».

Cet état dora une partie de la nuit.

Au délire succéda un affaissement complet. La vie paraissait éteinte.

II.

Le lendemain matin, vers cinq heures, un bûcheron, se rendant à son travail, passait à quelques mètres de l'étang.

- Tiens ! dit-il, en s'arrêtant devant le tas de fagots dont M. Daux avait pris une partie pour la jeter sur la vase, il paraît que cette nuit on m'a « emprunté » des bourrées. C'est quelque voisin sans doute qui aura en la belle idée de chauffer son four à mes dépens.

Puis ayant jeté ses regards vers l'étang :

- Mais non, ajouta-t-il, on les a portés de ce côté... Qu'est-ce que cela veut dire ?

Un instant après, il aperçut le visage de M. Daux, dont la paleur se détachait vivement du fond noir de la vase.

Un cri d'étonnement et d'effroi s'échappa de sa poitrine.

Tout en se demandant par suite de quelles circonstances cet homme se trouvait dans une situation si étrange et si affreuse, il regarda attentivement la figure.

- Je ne le connais pas, dit-il. Mais... il me semble qu'il donne encore signe de vie... Si je ne me trompe il a remué les lèvres et les paupières... Essayons de le sauver!

Pour opérer ce sauvetage, il prit une douzaine de fagots de bruyère qu'il réunit au moyen de perches de saule et de brins d'osier, de facon à former une espèce de plancher qui, posé sur la vase, supporterait facilement le polds de deux hommes.

Par surcroît de précaution, il mit sur ce plancher un certain nombre d'autres bourrées, également liées ensemble, et put ainsi s'avancer jusqu'à M. Daux.

Robuste et habitué à soulever de lourds far-

deaux, il eut cependant beaucoup de peine à retirer le chasseur du bourbier.

M. Daux élait absolument sans connaissance.

Le bûcheron le chargea sur ses épaules et le porta à son habitation, située à un kilomètre environ de l'étang.

Un médecin, que l'on fit venir en toute hâte de Fontevrault, ordonna des frictions énergiques, failes devant un grand feu, et ce simple remède, joint à une potion fortifiante, suffit pour ranimer le chasseur et lui rendre l'usage de ses sens.

Ses premières paroles furent pour remercier le brave villageois qui l'avait sauvé.

- Je p'ai fait que mon devoir, répliqua le bûcheron. Tout autre, à ma place, eut agi de la même manière.

- Mais, Monsieur, continua le villageois, voulez-vous me permettre de vous demander comment vous avez pu vous trouver dans la terrible situation où je vous ai vu?

M. Daux ayant raconté les faits, le bûcheron

- Selon moi, Monsieur, vous avez eu tort de poursuivre ce maudit lièvre blanc. Mais vous ignoriez probablement qu'un sort funeste, fatal, attend tous ceux qui chercheront à le prendre ou à le tuer.

(A suivre.)

Études de M° FÉLIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 11,

Et de M. LE BARON, notaire à Saumur.



Par licitation

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

D'une Maison

Et de deux MORCEAUX de TERRE

Situés commune de Villebernier,

Immeubles dépendant de la communauté ayant existé entre M. Jean Château, en son vivant cultivateur, demeurant à Villebernier, et la dame Louise Harrault, son épouse, et de la succession dudit M. Jean Château.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche 5 décembre 4886, à midi, en l'étude et par le ministère de M° LE BARON, notaire à Saumur, commis à cet effet par les jugements ci-après énoncés.

En exécution: 1° d'un jugement contradictoirement rendu entre les parties ci-après dénommées par le Tribunal civil de Saumur, le vingt-trois octobre mil buit cent quatre-vingt-six, enregistré; 2° d'un autre jugement rendu par le même Tribunal le quatre novembre mil buit cent quatre-vingt-six, également enregistré, homologuant une délibération de conseil de famille des mineurs Jean et Louise Château, tenue sous la présidence de M. le juge de paix du canton nord-est de Saumur, le vingt-buit août mil huit cent quatre-vingt-six, enregistrée;

Aux requête, poursuites et diligence de: Me Louise Harrault, veuve de M. Jean Château, en son vivant cultivaleur, demeurant à Villebernier, où il est décédé le vingt février mil buit cent quatre-vingt-six, ladite dame cultivatrice, demeurant même commune de Villebernier, ayant pour avoué constitué Me Félix Coquebert de Neuville, docteur en droit, avoué près le Tribunal civil de Sauwur, demeurant dite ville, rue du Temple, no 11;

En présence ou lui dûment appelé de : M. Louis Coulon, cultivateur, demeurant à Bauvoyer, commune de Villebernier, pris en qualité de subrogé-tuteur des mineurs Jean et Louise Château, issus du mariage des époux J-an Château, et ce, en vertu de l'article 420 du Code civil, vu l'opposition d'intérêts pouvant exister entre lesdits mineurs et Mme veuve Château, leur mère,

Ayant pour avoué constitué Me Brausepaire, avoué à Saumur, En présence escore on lui dûment

En présence escore ou lui dûment appelé de M. Louis Beneston, propriétaire, demeurant à Panvigne, commune de Villebernier, en sa qualité de subrogé-tuteur ad hoc des mineurs Château, sus-nommés,

Le dimenche cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-six, à mili, en l'étude et per le ministère de Me Le Baron, notaire à Saumur, commis à cet effet per les jugements sus-énoncés,

sus-énoncés,
Il sera procédé à la vente par licitation, aux enchères publiques, des
immeubles ci-après désignés, dépendent de la communauté ayant existé
entre les époux Jean Château et de
la succession dudit M. Jean Château.

DÉSIGNATION

§ 1er. — Immeuble dépendant de la communauté d'entre les époux Jean Château. Commune de Villebernier.

UN MORCEAU DE TERRE, sis au canton de Fromenteries, commune de Villebernier, compris au cadastre sous Ie n° 312 de la section A, d'une contenance de soixante-dix-huit ares, joignant au nord Mignot, au levant Tortu, au midi Château, au couchant Fontaine.

§ 2°. — Immeubles dépendant de la succession de M. Jean Château.

Commune de Villebernier.

UNE MAISON, sise aux Champs-Girault, commune de Villebernier, comprenant deux chambres à feu, grenier audessus, toit à porcs, cour, petit jardin;

Et QUARANTE-DEUX ARES environ de terre labourable attenant à ladite maison;

Le tout porté au cadastre sous les n° 291 et 292, section A, joignant au levant la rue des Saulaies, au couchant Jumeau, au midi Brazille, au nord Château.

Sur la mise à pris de deux mille cinq cents francs, ci... 2.500

Total des mises à prix: cinq mille cinq cents france, ci. 5.500

Pour tous renseignements, s'a-dresser:

Soit à M° DE NEUVILLE, avoué à Saumur, poursuivant la vente;

Soit à M° LE BARON, notaire à Saumur, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné. Saumur, le seize novembre mil

huit cent quatre-vingt-six.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

Étude de Me LE BARON, noteire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par parties,

LA PROPRIÉTÉ

Chauvellière

Située communes de Turquant, Montsoreau et Fontevrault,

D'une contenance de 20 hectares environ, S'adresser à Me Le Baron, notaire.

Étude de Mº LE BARON, notaire à Saumur (Maine-et-Loire), et de Mº JAMES, notaire à Saint-Etienne - de - Corcoué (Loire-Inférieure).

A TENDRE

à l'amfable,

Terre du Grand-Bois

Située commune de Saint-Colombin (Loire-Inférieure),

Contenant 150 hect. en un soul tenant, dont 20 hect. en vigne d'excellente qualité.

Cette propriété comprend maison de maître, vastes servitudes, 3 grandes métairies et 4 borderies.

Belle chasse, pêche.

Un chewin de fer projeté desservira le Grand - Bois d'ici quelques

On ne pourra visiter la propriété sans un permis délivié par l'en ou l'autre des notaires chargés de la vente.

S'adresser à M° Le Baron ou à M° James. (712)

Étude de M. CAILLEAU, notaire à Longué.

MEGET A

A L'AMIABLE,

LA PROPRIÉTÉ DE LA HOUSSAYE

Située commune de Mouliherne,

Joignant la forêt de Monnaie, et comprenant: deux closeries, des réserves en bois et sapinières, le tout d'une superficie d'environ 34 hectares 54 ares.

S'adresser à M. Cailleau. (755)

Étude de Me DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

A LOUER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1887,

MAISON DE CAMPAGNE

Avec toutes les servitudes désirables, JARDIN, PRÉ ET DOUVE

Le tout situé à la Croix-Rouge, commune de Saint-Martin-de-la-Place. S'adresser à M° Degrez, notaire à Saint-Clément. (749)

PRÉSENTEMENT

Maison et Jardin

Situes rue du Roi-René, nº 15.

S'adresser à Mme veuve PEGEAU, qui l'habite. (757)

A Vendre UN CHEVAL NOIR

Agé de 4 ans, taille 1 = 40.

CHARRETTE ANGLAISE
PRESQUE NEUVE.

S'adresser au bureau du journal.

LEGRER

Au Comptant

Fûls vides à retourner Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:

Vins blancs des Côteaux à 70, 80 et 100 francs la barrique; Vin rouge nouveau à 70

francs;
Vin rouge supérieur à

100 francs; Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

A VI

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement :

Seimes. Blèmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

PAPLOYRZ
l'Onguent Souverain de A. PAJOT.
Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,

SAUMUR.

On trouve en la même maison:
Brosserie, Cirage pour harnais,
Eau de cuivre et tous articles pour
l'entretien des voitures et harnais;
Encaustique pour parquets et le
Chromo extra siccauf pour carrelage;
Plumeaux et Eponges, Verres à
vitres, etc., Couleurs et Vernis.

Offres et Demandes

AVIS

ON DEMANDE une personne, dame veuve ou demoiselle, d'un certain âge et d une honorabilité parfaile, capable de tenir à Saumur un salon de lecture, diriger l'intérieur d'une maison et s'occuper au besoin de l'instruction de jeunes enfants.

S'adresser à M° CHICOTRAU, notaire à Loudun, ou à Saumur, rue Basse-Saint-Pierre, 18. (738)

Un agent, muni de bonnes références, aurait trois heures à disposer par jour pour comptabilité.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME marié, connaissant dessin, argentage, comptabilité et au courant de la construction, demande emploi de dessinateur ou comptable.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti. S'adresser à M. H. HARDY, fabricant de meubles, Levée-Neuve, Saumur.

M. G. BESSON, ex-économe du Collège de Saumur, muni de bons certificats, demande une place de comptable.

Raccommodages et travaux neufs courants, cousus à la main. S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en face la Retraite. PATISSERIE
Petite ville en Maine-et-Loire.
S'adresser au bureau du journal.

ENGELURES
Guérison en DEUX JOURS par le
Baume Français Blot

Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN, 25, rue d'Oriéans.

Réglisse Sanguinède

GUÈRIT

les Rhumes, Gastrites, Orampes,
Fatblesses d'Estomac
et Jacilite la Digestion.
0175 dans toutes Pharmacies.

(E 02 C

115

Quan

ou gr

Dun

Como

wité et

wite qu

amples at les a

ab ! !

and les

MOS rie

On ne

le la for

Me nos.

W sur

Nos de

te origin

Tenu,

fon

(Ces

EAU MINERALE NATURELLA

Bources de l'État. Applications en médeche :
GRANDE-GRILLE: — Affections lymphatiques, maladies des voies digeatives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viacrales.
HOPITAL.—Affections des voles digeatives pesanteur d'estomac, digeation difficile, happètence CÉLESTINS.—Affections des reins, de la vente gravelle, calcula urinaires, goute, diabéte, tic.
HAUTERIVE.—Prescrite comme Célestite.
Administration de la Concessionaire:
PARIS. S. Soulevart Montmartes
EXIGER 16 NOM de la SOURCE sur la

Depôt chez tous les marchands d'Esur minérales, droguistes et pharmaciens.

SUR MESURE:

Vêtements en CAOUTCHOUC

Tissus imperméables Anglais et Français

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

SAUMUR — 43, rue du Portail-Louis — SAUMUR.

ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÈBRES

RUECHE

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille
Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Varrains.

M. RUÈCHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du rule.

pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de loutes provenances, garanties imperméables.

Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

SANS PALAIS DENTS "CAOCHETS

SANS Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

Extraction, Aurification-Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 NOVEMBRE 1886.

Valeurs au comptant Clôture précte cours.	Valeurs au comptant Clotur précte Cours.	Valeurs au comptant Clotur précte cours.	Valeurs au comptant Clotur Dernier cours.
3 */o	Est	OBLIGATIONS. Villede Paris, oblig. 1855-1860 524	Gaz parisien